



Le Conseil constitutionnel a déclaré hier vendredi 19 décembre, Hervé Emmanuel Nkom inéligible au double scrutin de février 2020, en raison de sa double nationalité. C'était au palais des Congrès au cours de l'audience solennelle de règlement du contentieux préélectoral.

C'est donc confirmé, Herve Emmanuel Nkom, n'ira pas au double scrutin de février 2020. Sa double nationalité fait problème. Le SDF qui avait déposé un recours devant le Conseil constitutionnel pour annulation de la liste que conduisait Hervé Emmanuel Nkom, cadre du RDPC, a eu gain de cause. Une nouvelle qui a provoqué une avalanche de réactions,

Voici ce que dit Sosthène Médard Lipot, secrétaire national du MRC, en charge de la communication

#Hervé_Emanuel : #Leur_Gaulois

- *Selon le sieur Atangana, irrecevable !*
- *- L'on se souvient encore de ces joutes oratoires de 2018, au cours desquelles ce Gaulois se perdait en conjectures, pour béatifier ses "sages" après que son satrape en chef eût spolié Maurice Kamto de sa victoire ; eux qui viennent de lui demander d'aller chercher un siège au*

palais Bourbon.

- Marion Maréchal Le Pen aura dorénavant un rival sérieux en France, idéologiquement parlant. Mais, vu les différences d'âges et de peaux, la nièce de Marine le Pen part avec un gros avantage. Pourvu le conseil constitutionnel français n'accède pas à une éventuelle requête de Jean-Marie Le Pen, qualifiant le Gaulois Hervé Emmanuel d'apatride.

- Les autochtones de Nkongondo, à Douala, vont-ils décerner à Hervé Emmanuel, le Gaulois, un certificat de citoyen d'honneur pour services rendus ? Possibilité envisageable. Le recteur de l'Université de Douala aurait la latitude d'en faire un docteur honoris causa. Autant d'opportunités qui s'offrent à l'allogène spécialiste en matière d'Opposition bashing.

- Une autre fenêtre d'opportunité s'offre au septuagénaire : Strasbourg, le parlement européen. Et d'ailleurs, Marine Le Pen s'y sent très à l'aise, ainsi que ses camarades de l'extrême-droite française qui soutiennent le régime Biya-Rdpc, sans scrupules. Une chance pour lui, là-bas la double nationalité est un droit fondamental. Ne l'oublions pas, depuis les berges du Wouri, il pourrait être élu comme sénateur des Français de l'étranger. Ça lui épargnerait des morsures du serpent auquel il s'accroche depuis des lustres.

- Souvenir, souvenir, ses "sages" amis du conseil Atangana n'avaient pourtant pas osé invalider la candidature de son "créateur", à la fois Suisse et Camerounais : le Gaulois Hervé avait applaudi des deux mains. Maintenant, il peut jubiler